

# Coteaux du Quercy : le premier ban en AOC



Le préfet du Lot (au centre) encadré du président du syndicat de défense des AOC-vins des coteaux du Quercy et du grand maître de la confrérie.

Le ban des vendanges organisé lundi au cœur des coteaux du Quercy, est à marquer d'une pierre blanche ! Il s'agissait en effet du premier ban des vendanges de ces vins festifs ayant décroché leur toute nouvelle AOC. Appellation qui vient couronner l'aire de production couvrant le sud du Lot et le nord du Tarn-et-Garonne. Une juste reconnaissance du fruit du travail persévérant de vigneronnes exploitantes familiaux, dont les activités relèvent de la polyculture. C'est donc au cœur même du vignoble, au chai Saint-Étienne à Saint-Paul-de-Loubressac, que le préfet du Lot et le directeur de

la DDT étaient accueillis par le maire du village, le conseiller général de Castelnau-Montrastier, le président du syndicat des vigneronnes, les exploitants du chai hôte (les familles Quèbre et Gisbert) et le grand maître de la confrérie.

Les ambassadeurs de la confrérie faisaient la promotion de leur vin de terroir, qui a vraiment du caractère. À cette rencontre participaient de jeunes vigneronnes et vigneronnes du cru. Un signe d'avenir fort donné dans une atmosphère de fête, rehaussée par la dégustation d'excellents rouges et rosés offerts aux visiteurs !